

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00200
Numéro SIREN : 817 848 252
Nom ou dénomination : 1STRUMESURE

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2019 sous le numéro de dépôt 7514

7514
DÉPÔT DUN° 2033-A-SD 2019
17 JUIN 2019

①

BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise		ISTRUMESURE SASU		TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES		Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		2 rue Louise de Bettignies 35200 Rennes		DE RENNES			
SIREN		8 1 7 8 4 8 2 5 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent*		1 2	
				Exercice N clos le		3 1 1 2 0 1 9	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	5 000	012		5 000
		Autres *	014	652	016	598	54
	Immobilisations corporelles *		028	56 289	030	28 538	27 751
	Immobilisations financières * (1)		040		042		
	Total I (5)		044	61 941	048	29 137	32 804
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	12 477	052		12 477
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	36 644	070		36 644
		Autres* (3)	072	3 685	074		3 685
	Valeurs mobilières de placement		080	15	082		15
	Disponibilités		084	6 628	086		6 628
Charges constatées d'avance*		092	130	094		130	
Total II		096	59 579	098		59 579	
Total général (I + II)			110	121 520	112	29 137	92 383
PASSIF						Exercice N 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120		5 000
	Écarts de réévaluation				124		
	Réserve légale				126		500
	Réserves réglementées*				130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131)	132	
	Report à nouveau				134		24 267
	Résultat de l'exercice				136		16 835
	Provisions réglementées				140		
	Total I				142		46 602
Provisions pour risques et charges				Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156		23 713
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166		198
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169)	172	21 871
Produits constatés d'avance				174			
Total III				176		45 782	
Total général (I + II + III)					180		92 383
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		25 470
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n 2033-NOT.

Certifié conforme à l'original

Clabaut

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 1STRUNESURE SASU		Néant <input type="checkbox"/> *					
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018					
				Exercice N clos le					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210					
	Production vendue	Biens	215		214				
		Services*	217		218	98 480			
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	5 492			
	Production immobilisée*				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226				
	Autres produits				230	46			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	104 018				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234				
	Variation de stock (marchandises)*				236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240				
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	29 290			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	856	244	1 621			
	Rémunérations du personnel*				250	31 370			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	13 771			
	Dotations aux amortissements*				254	11 219			
	Dotations aux provisions				256				
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	22		
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	87 294				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	16 724				
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294			
Produits exceptionnels (IV)						290	2 000		
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	35		
		dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306	1 854		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II-V-VI+VII)				310	16 835				
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	16 835	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.L.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	1 889			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-ets d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option				(Part des loyers dispense de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quaterdecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990				
	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser - BU D (art. 44 sexdecies)						992		
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit						346	
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)						655	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col.1	352	18 724	354	
				Déficit col.2					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356				
	Déficits antérieurs reportables : *..... 6 365..... dont imputés sur le résultat :					360	6 365		
RESULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col.1	370	12 359	372		
				Déficit col.2					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	5 000	402		404		406		406	5 000		
	Autres	410	652	412		414		416		416	652		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		426			
	Constructions	430		432		434		436		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	30 819	442		444		446		446	30 819		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		456			
	Matériel de transport	460		462	24 700	464		466		466	24 700		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	770	474		476		476	770		
Immobilisations financières		480		482		484		486		486			
TOTAL		490	36 471	492	25 470	494		496		496	61 941		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500	381	502	217	504		506		506	598		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		516			
	Constructions	520		522		524		526		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	17 536	532	9 841	534		536		536	27 377		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		546			
	Matériel de transport	550		552	1 139	554		556		556	1 139		
	Autres immobilisations corporelles	560		562	22	564		566		566	22		
TOTAL		570	17 917	572	11 219	574		576		576	29 137		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
①	②	③	④	⑤		19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19% (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591						
TOTAL					596	585	597	599					

Désignation de l'entreprise : <u>ISTRUMESURE SASU</u>								Néant <input type="checkbox"/> *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646				
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666				
TOTAL		680	682	684	686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIÉTI DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715			2			
Constructions	720		725			3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5			
Matériel de transport	750		755			6			
Autres immobilisations corporelles	760		765			7			
TOTAL		770	775			Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780	
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	6 365	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits imputés		983	6 365	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits reportables		984							
Déficits de l'exercice		860							
Total des déficits restant à reporter		870							
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380	
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	13 144
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	7 882
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : 1STRUMESURE SASU		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012018		et clos le : 31122018	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
	dont apprentis	657	
	dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
	TOTAL 1	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
	TOTAL 3	152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024 du	160	au
Date de cessation		186	

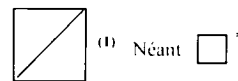
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)



EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

SIREN 8 1 7 8 4 8 2 5 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE INSTRUMESURE SASU

ADRESSE (voie) 2 rue Louise de Bettignies

CODE POSTAL 35200 VILLE Rennes

Table with 4 columns: NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE (901), NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES (902), NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE (903), NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES (904). Values: 1, 500.

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Form for moral persons with fields for Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays).

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Form for physical persons with fields for Titre (2), Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance (Date, N° Département, Commune, Pays), Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays).

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame. * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1)
 Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

SIREN 8 1 7 8 4 8 2 5 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 1STRUMESURE SASU

ADRESSE (voie) 2 rue Louise de Bettignies

CODE POSTAL 35200 VILLE Rennes

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	
--	-----	--

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

ISTRUMESURE SASU
SASU au capital de 5 000 €
Siège social : 2, rue Louise de Bettignies – 35200 Rennes
R.C.S Rennes 817 848 252

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 22 MAI 2019 EN
VUE DE L'APPROBATION DES COMPTES 2018**

Je soussigné Monsieur CLABAUT Sébastien agissant en qualité de président et de seul associé de la société ISTRUMESURE SASU après avoir établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que le rapport de gestion correspondant, le tout conformément à la loi, prends les décisions ci-après concernant :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- l'affectation des résultats dudit exercice.

Prise de décisions :

*** Première décision**

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018 et les documents s'y rapportant, tels qu'ils ont été présentés par le président, et qui font apparaître, pour ledit exercice, un bénéfice de 16 835 €.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

*** Deuxième décision**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- au compte report-à-nouveau, la somme de 16 835 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I, l'associé unique précise qu'il n'a été distribué aucun dividende.

*** Troisième décision**

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée par l'article L.223-19 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

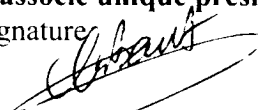
La rémunération de la présidence s'est élevée pour l'exercice 2018 à 31 370 euros brut en prime de gérance

Monsieur CLABAUT Sébastien pourra prétendre en outre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

De tout ce qui précède, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

L'associé unique président

Signature

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Clabaut', written over a horizontal line.

ISTRUMESURE SASU
SASU au capital de 5 000 €
Siège social : 2, rue Louise de Bettignies – 35200 Rennes
R.C.S Rennes 817 848 252

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE EN VUE DE L'APPROBATION
DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Je soussigné, Monsieur CLABAUT Sébastien, président de la société ISTRUMESURE SASU a en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 établi le présent rapport de gestion.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le secteur d'activité de notre société concerne l'étude et le conseil en instrumentation, l'installation de capteurs électronique pour la surveillance structurelle de bâtiment, ainsi que l'étude et le diagnostic de ceux-ci.

Nous intervenons, principalement, dans les bâtiments appartenant au secteur public, ainsi que dans les bâtiments historiques. Néanmoins, nous cherchons à démarcher une clientèle plus large en nous adressant également à des partenaires privés ou associatifs, en France comme à l'étranger.

A la clôture de notre troisième exercice, nous constatons une net augmentation de notre chiffre d'affaire. Cette hausse fait suite au léger ralentissement que nous avons subi au cours de l'exercice 2017.

Le chiffre d'affaire pour l'exercice clos au 31 décembre 2018 s'élève à 98 480 € contre 83 315 € à la clôture de l'exercice 2017, soit une hausse de 15 165 €. Nous revenons pratiquement au chiffre d'affaire de notre premier exercice clos au 31 décembre 2016 de 102 105 €.

La concurrence dans notre secteur d'activité reste clairsemée et nous devons toujours faire face soit à des grands groupes soit à des entreprises tirant les prix du marché vers le bas.

Dès lors, nous nous efforçons de faire preuve d'une grande réactivité dans nos réponses aux appels d'offre et nous proposons un service d'une grande qualité afin de fidéliser notre clientèle actuelle pour obtenir excellente une renommée dans notre secteur d'activité.

L'ensemble des charges d'exploitation s'est élevé à 87 294 € dont notamment :

- charges externes pour :	29 290 €,
- salaires et charges sociales pour :	45 141 €,
- dotations aux amortissements pour :	11 219 €.

Il ressort donc un résultat d'exploitation positif de 16 724 €.

Après imputation des déficits antérieurs, le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice après impôts, de 12 359 €.

II. PERSPECTIVES D'AVENIR

A la clôture de ce troisième exercice, nous pouvons dire que le bilan et le compte de résultat pour l'exercice clos au 31 décembre 2018 sont conformes à nos attentes et à nos prévisions.

Nous allons poursuivre sur la même voie afin de fidéliser nos clients. Cela passera nécessairement pour une communication plus importante, principalement via internet et les réseaux sociaux et par notre capacité à répondre le plus rapidement possible aux appels d'offres.

Nous envisageons également l'élargissement de notre panel de service en restant à l'écoute des exigences de nos clients et de l'évolution du marché. Nous cherchons également à nous faire connaître auprès de partenaires privés ou associatifs.

Nous pensons que ces perspectives de développement vont nous permettre de poursuivre l'augmentation de notre chiffre d'affaire afin d'améliorer notre marge et notre résultat.

Enfin, nous veillerons également à poursuivre les efforts que nous portons sur la réduction de nos charges externes.

III. MODE DE PRESENTATION DES COMPTES ET METHODES D'EVALUATION

Les modes de présentation et d'évaluation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe ont été établis selon la législation en vigueur.

IV. RESULTAT-AFFECTATION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- au compte report-à-nouveau, la somme de 16 835 €.

V. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

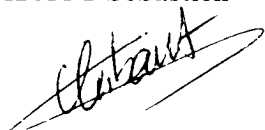
Selon la Loi de modernisation de l'économie (L.M.E), l'entreprise s'engage à mentionner dans ses conditions générales de ventes, ses conditions d'application et le taux d'intérêt des pénalités de retard.

Sans accord des 2 parties, le délai de paiement est fixé à 30 jours, date de réception des marchandises ou d'exécution de la prestation demandée.

Lors d'accord des 2 parties, le délai de paiement ne peut excéder 45 jours, fin de mois ou 60 jours, date d'émission de la facture.

Fait à Paris, le mercredi 22 mai 2019

Monsieur CLABAUT Sébastien



ISTRUMESURE SASU
SASU au capital de 5 000 €
Siège social : 2, rue Louise de Bettignies – 35200 Rennes
R.C.S Rennes 817 848 252

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 22 MAI 2019 EN
VUE DE L'APPROBATION DES COMPTES 2018**

Je soussigné Monsieur CLABAUT Sébastien agissant en qualité de président et de seul associé de la société ISTRUMESURE SASU après avoir établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que le rapport de gestion correspondant, le tout conformément à la loi, prends les décisions ci-après concernant :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- l'affectation des résultats dudit exercice.

Prise de décisions :

*** Première décision**

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018 et les documents s'y rapportant, tels qu'ils ont été présentés par le président, et qui font apparaître, pour ledit exercice, un bénéfice de 16 835 €.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

*** Deuxième décision**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- au compte report-à-nouveau, la somme de 16 835 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I, l'associé unique précise qu'il n'a été distribué aucun dividende.

*** Troisième décision**

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée par l'article L.223-19 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

La rémunération de la présidence s'est élevée pour l'exercice 2018 à 31 370 euros brut en prime de gérance

Monsieur CLABAUT Sébastien pourra prétendre en outre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

De tout ce qui précède, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

L'associé unique président

Signature

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Clabaut', written over a horizontal line.

ISTRUMESURE SASU
SASU au capital de 5 000 €
Siège social : 2, rue Louise de Bettignies – 35200 Rennes
R.C.S Rennes 817 848 252

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE EN VUE DE L'APPROBATION
DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Je soussigné, Monsieur CLABAUT Sébastien, président de la société ISTRUMESURE SASU a en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 établi le présent rapport de gestion.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le secteur d'activité de notre société concerne l'étude et le conseil en instrumentation, l'installation de capteurs électronique pour la surveillance structurelle de bâtiment, ainsi que l'étude et le diagnostic de ceux-ci.

Nous intervenons, principalement, dans les bâtiments appartenant au secteur public, ainsi que dans les bâtiments historiques. Néanmoins, nous cherchons à démarcher une clientèle plus large en nous adressant également à des partenaires privés ou associatifs, en France comme à l'étranger.

A la clôture de notre troisième exercice, nous constatons une net augmentation de notre chiffre d'affaire. Cette hausse fait suite au léger ralentissement que nous avons subi au cours de l'exercice 2017.

Le chiffre d'affaire pour l'exercice clos au 31 décembre 2018 s'élève à 98 480 € contre 83 315 € à la clôture de l'exercice 2017, soit une hausse de 15 165 €. Nous revenons pratiquement au chiffre d'affaire de notre premier exercice clos au 31 décembre 2016 de 102 105 €.

La concurrence dans notre secteur d'activité reste clairsemée et nous devons toujours faire face soit à des grands groupes soit à des entreprises tirant les prix du marché vers le bas.

Dès lors, nous nous efforçons de faire preuve d'une grande réactivité dans nos réponses aux appels d'offre et nous proposons un service d'une grande qualité afin de fidéliser notre clientèle actuelle pour obtenir excellente une renommée dans notre secteur d'activité.

L'ensemble des charges d'exploitation s'est élevé à 87 294 € dont notamment :

- charges externes pour :	29 290 €,
- salaires et charges sociales pour :	45 141 €,
- dotations aux amortissements pour :	11 219 €.

Il ressort donc un résultat d'exploitation positif de 16 724 €.

Après imputation des déficits antérieurs, le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice après impôts, de 12 359 €.

II. PERSPECTIVES D'AVENIR

A la clôture de ce troisième exercice, nous pouvons dire que le bilan et le compte de résultat pour l'exercice clos au 31 décembre 2018 sont conformes à nos attentes et à nos prévisions.

Nous allons poursuivre sur la même voie afin de fidéliser nos clients. Cela passera nécessairement pour une communication plus importante, principalement via internet et les réseaux sociaux et par notre capacité à répondre le plus rapidement possible aux appels d'offres.

Nous envisageons également l'élargissement de notre panel de service en restant à l'écoute des exigences de nos clients et de l'évolution du marché. Nous cherchons également à nous faire connaître auprès de partenaires privés ou associatifs.

Nous pensons que ces perspectives de développement vont nous permettre de poursuivre l'augmentation de notre chiffre d'affaire afin d'améliorer notre marge et notre résultat.

Enfin, nous veillerons également à poursuivre les efforts que nous portons sur la réduction de nos charges externes.

III. MODE DE PRESENTATION DES COMPTES ET METHODES D'EVALUATION

Les modes de présentation et d'évaluation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe ont été établis selon la législation en vigueur.

IV. RESULTAT-AFFECTATION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- au compte report-à-nouveau, la somme de 16 835 €.

V. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Selon la Loi de modernisation de l'économie (L.M.E), l'entreprise s'engage à mentionner dans ses conditions générales de ventes, ses conditions d'application et le taux d'intérêt des pénalités de retard.

Sans accord des 2 parties, le délai de paiement est fixé à 30 jours, date de réception des marchandises ou d'exécution de la prestation demandée.

Lors d'accord des 2 parties, le délai de paiement ne peut excéder 45 jours, fin de mois ou 60 jours, date d'émission de la facture.

Fait à Paris, le mercredi 22 mai 2019

Monsieur CLABAUT Sébastien

